



**Rapport pour Séance du Conseil Communal du 14 mars 2017**  
Commission de Gestion et Finances

**Rapport sur préavis Municipalité N° 08/2017 sur  
règlement et tarif des émoluments administratifs du contrôle des habitants et de l'administration  
communale**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs membres du Conseil Communal.

Une délégation de la Commission de Gestion et Finances s'est réunie le mercredi 15 février 2017 en salle de Municipalité. La Commission remercie Monsieur Thierry Salzmann, Syndic, Messieurs Jean-Pascal Rochat et Julien Burnens, Municipaux, pour leur présence ainsi que pour leurs explications.

La Commission de Gestion et Finances au complet, s'est à nouveau réunie le mercredi 22 février 2017 afin de délibérer et d'établir son rapport.

Le règlement officialise les émoluments actuellement perçus et formalise les frais supplémentaires depuis la dernière édition de ce règlement datant de 15 ans.

Au vu de ce qui précède, la Commission de Gestion et Finances propose au Conseil Communal d'adopter le règlement et tarif des émoluments administratifs du contrôle des habitants et de l'administration communale tel que soumis.

Bavois, le 22 février 2017

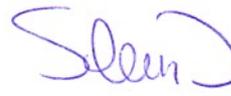
Pour la Commission de Gestion et Finances



Christelle Gobalet



Jean-Claude Agassis



Daniel Schwab



Luc Jean-Mairét



Alberto De Pascali